SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

AVIS DE RESULTAT DE MARCHE
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom	Ville de La Crau
Adresse	Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 LA CRAU
Point(s) de contact	Monsieur le Maire
Coordonnées	Tél. : 04.94.01.56.80 - Fax. : 04.94.01.56.83
Profil d'acheteur	http://lacrau.marcoweb.fr
Type de pouvoir adjudicateur	Collectivité territoriale

OBJET DU MARCHE

Intitulé du marché	Fourniture d'un compacteur de déchets avec graissage centralisé et contrat d'entretien sur 3 ans
Type de marché	Fournitures
Lieu(x) d'exécution	Ville de Crau - Déchetterie
Classification CPV	Compacteurs d'ordures ménagères. (39713300-6)

PROCEDURE

Type de procédure	Procédure adaptée ouverte passée en application de l'article 28-I du CMP
Allotissement	Non
Critères d'attribution retenus	1-Prix global (engin et contrat d'entretien) : 40 % 2-Valeur technique : 50 % 3-Délai de livraison : 10 %

ATTRIBUTION

Nombre d'offres reçues	1	Date d'attribution	20/08/2012
Nom et adresse du titulaire	PACKMAT SYSTEM SARL - 28, avenue Jean Jaurès - 70400 HERICOURT		
Montant final du marché ou du lot attribué	123 238,10 euros HT		
Numéro du contrat	2012PA19	Sous-traitance déclarée	Non

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Instance chargée des procédures de recours :	**Tribunal Administratif de Toulon** 5, rue Racine - BP 40510 83041 TOULON CEDEX 9 Tél. : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89 E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr
Date de publication du présent avis	14/09/2012

Le contrat relatif au présent avis de résultat de marché est consultable librement, dans le respect du droit de la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale, à l'Hôtel de Ville de la commune de La Crau.

Pour tout renseignement complémentaire, un contact peut être pris par téléphone auprès du Service Commande Publique de la Ville au 04.94.01.56.73, ou par courrier électronique à l'adresse : marchepublic@villedelacrau.fr

N.B. : En cas de contestation, nous vous rappelons que le présent avis fait courir le délai de 2 mois pendant lequel vous avez la possibilité de déposer un recours de pleine juridiction du type « Société Tropic Travaux Signalisation » (Décision du Conseil d'Etat du 16/07/2007, Assemblée, requête n° 291545) auprès du tribunal administratif compétent.